

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/05/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	9	12

Vote
A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Mans
Le : 27/05/2025
Et

Publication du : 27/05/2025

L'an 2025, le 26 Mai à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Avoise s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur d'AMÉCOURT Antoine, Maire, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 19/05/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 19/05/2025.

Présents : M. d'AMÉCOURT Antoine, Maire, Mmes : CHEDET Laurence, DROUIN Valérie, HEURTEBISE Sandrine, LETESSIER Céline, MM : BASNIER Serge, BESNIER Claude, DUCLOS Dominique, MORIN Jean-Louis

Excusés : Mme BORDIN Ingrid (procuration à BASNIER Serge), MM COPHIGNON Alain (Procuration à DROUIN Valérie), ROBIN Thierry (procuration à BESNIER Claude)

Absents : M. GOIBEAU Ludovic

A été nommé(e) secrétaire : Mme HEURTEBISE Sandrine

2025-053 – Convention avec le département (ENS) pour le coteau de Vilclair

M. le Maire demande au Conseil Municipal indique que la convention de partenariat, pour la gestion du coteau de Vilclair, entre la commune et le département de la Sarthe arrive à son terme en 2025.

Il est demandé au Conseil Municipal de statuer sur l'établissement d'une nouvelle convention ainsi que sur l'adhésion au Conservatoire des espaces naturels pour 2025.

Après délibérations, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de ne pas renouveler la convention avec le département de la Sarthe, dans le cadre des espaces naturels sensibles. L'adhésion au Conservatoire des Espaces Naturels ne sera pas renouvelée pour 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 27/05/2025
Le Maire
Antoine d'AMÉCOURT